



Expérimentations tri à la source des
biodéchets sur le territoire de Plaine
Commune
Financement AAC ITI

GRAND PARIS

plaine
commune

Appel A Candidatures - Investissements Territoriaux Intégrés (AAC ITI)

- Un premier programme ITI POR FEDER-FSE 2014-2020 auquel Plaine Commune avait participé
- Un deuxième programme ITI 2021-2027 avec une enveloppe FEDER décentralisée de 54 M€ à l'échelle du territoire francilien.
- Dépôt de 15 projets maximum par territoire.
- Un cofinancement FEDER à hauteur de 40% maximum par projet
- **7 millions d'euros fléchés vers 10 projets sur Plaine Commune.**
- Critères d'analyse en éligibilité :
 - Éligibilité du porteur
 - Éligibilité de l'opération
 - Éligibilité du plan de financement (équilibre du plan de financement, respect du taux de cofinancement FEDER..)
- Critères d'analyse en opportunité :
 - Degré de maturité du projet (précision du calendrier, niveau d'avancement..)
 - Mise en œuvre du partenariat (identification, concertation et mise en réseau du partenariat opérationnel et financier)
 - Caractère innovant et durable

Intégration du projet dans l'AAP ITI

- Expérimenter plusieurs solutions de tri à la source de biodéchets sur le territoire pour en évaluer la pertinence et la faisabilité dans un déploiement à grande échelle sur le territoire de Plaine Commune
- En particulier des solutions ancrées dans les thématiques d'économie circulaire avec la gestion de proximité des déchets alimentaires par le compostage, individuel et collectif.
- Aller plus loin lors de la formalisation de la stratégie biodéchets avec une circularité des matières organiques : matière sèche réalisée avec du broyat de cagettes des marchés forains du territoire et compost mur distribué aux utilisateurs des composteurs / espaces verts Plaine Commune.
- Intégration dans les objectifs de l'ITI :
 - Priorité 2: Soutenir la transition écologique et vers une économie circulaire en Île-de-France.
 - Objectif Spécifique 2.6.3 : Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources.

Expérimentations tri à la source des biodéchets

	Expérimentation	Périmètre	Nombre de producteurs	Part Population
Cible 1 : Zone pavillonnaire	Compostage individuel	Epinay-sur-Seine	9 100 hab.	2,1%
Cible 2 : Zone mixte	Compostage partagé	Aubervilliers Quartier La Maladrerie	9 830 hab.	2,2%
	Collecte en PAV Traitement électrocompostage	Stains	7 920 hab. Stains	1,8%
	Collecte en PAV Traitement méthanisation	L'Île-Saint-Denis	7 874 hab.	1,8%
Cible 3 : Zone dense	Collecte en PAV Traitement méthanisation	Saint-Ouen-sur-Seine Quartier Garibaldi	9 850 hab.	2,2%
	PAV fixes sur les marchés forains du centre-ville	Saint-Denis Centre-ville	10 000 hab.	2,3%
Cible 4 : Producteurs non-ménagers	Collecte en PàP Traitement méthanisation	Ecoles : Aubervilliers, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Villetaneuse	156 + 109 producteurs	
Total			54 574 hab. 265 producteurs	12,3%



Grandes étapes du montage du dossier

1) Montage de la demande : Description détaillée du projet, plan de financement sommaire

2) Demande de subvention :

- Les pièces relatives à votre structure
- Les devis
- Les factures
- Les pièces relatives aux marchés publics (CCTP, CCAP, RAO...)
- Les bulletins de salaire
- Les lettres de mission
- Les contrats de travail (ou les arrêtés)
- Les attestations de cofinancement
- Les conventions de cofinancement

3) demande de paiement / solde :

- Le rapport qualitatif du projet
- L'état récapitulatif des dépenses et des ressources
- Les factures
- Les pièces liées aux marchés publics
- Les conventions des éventuels cofinanceurs
- Les attestations de cofinancement
- Le tableau des indicateurs
- Les livrables déterminées dans la convention
- Les preuves de publicité

Comment bien se préparer

1. Etablir rapidement des contacts avec les agents instructeurs à la région pour bien comprendre le cadre
2. Développer un binôme chef.fe de projet / chargé de financement extérieur connaisseur du dispositif pour fluidifier, répartir les tâches et anticiper
3. Un projet suffisamment mature et bien structuré en gestion de projet (diagnostic territorial, gouvernance locale etc) et de préférence avec une surface financière importante pour maximiser la subvention
4. Prévoir plusieurs jours de travail pour établir les demandes, les bilans afin d'être en capacité de répondre aux attentes spécifiques européennes
5. Structurer en amont les indicateurs de suivi du projet pour intégrer ceux à justifier dans le cadre de la subvention
6. Anticiper et élaborer l'archivage des documents à justifier : factures, marchés publics, photos, contrats de travail, lettre de missions, éléments de publicité etc